

UBS (Lux) Financial Bond Fund IB EUR



Information sur le fonds

Obligations

139'833'588

Total des actifs nets du fonds en EUR

TNA classe de parts, EUR	NAV classe de parts, EUR	Commissions de gestion p.a. ¹
12'575'777	1'216.09	0.50%

Rendement (net) MTD	Rendement (net) QTD	Rendement (net) YTD
1.21%	2.93%	8.30%

Fiche du fonds

Gestionnaire d'investissements	Harald Kloos
Date de lancement	05.01.2015
Date de lancement de la part	11.06.2019
Catégorie de parts	IB
Devise au lancement	EUR
Politique de distribution	Capitalisation
Domicile du fonds	Luxembourg
ISIN	LU1160526791
Index de référence	No benchmark

Politique d'investissement

Le fonds vise à générer des revenus ainsi qu'une croissance du capital, tout en cherchant à préserver le capital grâce à une diversification suffisante. Pour atteindre cet objectif, le fonds investit au moins deux tiers de ses actifs dans des contingent capital securities et d'autres instruments financiers subordonnés hybrides émis par des institutions financières. La notation de ces titres est généralement inférieure à «investment grade». L'accent est mis sur les banques et compagnies d'assurance bénéficiant d'une capitalisation solide, là où le risque accru du segment des petits crédits devrait être compensé par des rendements plus élevés. Afin de gérer risque et liquidité, le fonds se réserve la possibilité d'investir sur l'ensemble de la structure de capital (par exemple en ajoutant des obligations senior) et d'utiliser des produits financiers dérivés pour couvrir des positions existantes.

Risques

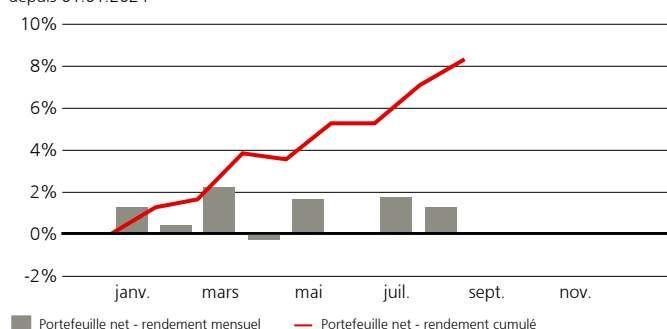
Les obligations contingentes représentent un investissement attrayant, sous réserve d'une évaluation correcte des risques qui y sont associés. Toutefois, les investisseurs doivent être disposés et en mesure de subir des pertes substantielles (voir la section «Risques associés aux obligations contingentes» pour plus de détails).

Tout investissement comporte des risques, dont celui de perdre son capital. La performance passée ne prédit pas les résultats futurs. Ni la performance simulée ni la performance historique ne sont un indicateur fiable de résultats actuels ou futurs.

Notation Morningstar ★★★★★
(31.08.2024)

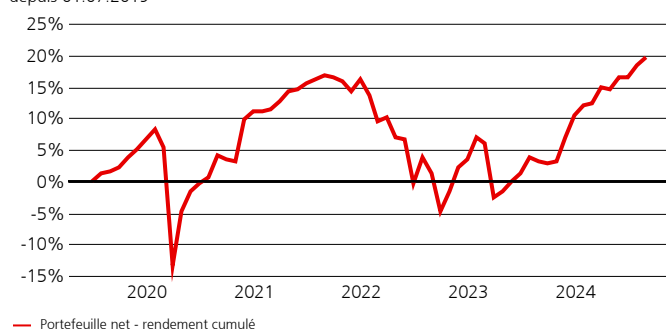
Aperçu de la performance - mensuelle et cumulée

depuis 01.01.2024



Aperçu de la performance - cumulée

depuis 01.07.2019



Jusqu'au **12.09.2019**, le fonds présentait d'autres caractéristiques et la performance a été réalisée dans des conditions qui ne sont aujourd'hui plus les mêmes. Repositionnement au 12.09.2019 (ancien nom du fonds : Credit Suisse (Lux) Contingent Capital Euro Fund).

Aperçu de la performance - mensuelle et YTD

depuis 01.01.2024, en %

	janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	YTD
Portefeuille net	1.26	0.38	2.15	-0.25	1.61	-0.01	1.70	1.21					8.30

¹ Si la devise d'un produit financier et/ou ses coûts sont différents de votre devise de référence, son rendement et ses coûts peuvent augmenter ou décroître en fonction de la fluctuation des devises.

Les personnes mentionnées ci-dessus mènent des activités réglementées uniquement dans la/les juridiction(s) où elles ont obtenu les licences nécessaires, le cas échéant.

ESG signifie «Environnemental» (E), «Social» (S) et «Gouvernance» (G).

Le glossaire vous fournira la définition de tous les acronymes/termes utilisés dans ce document. Des informations supplémentaires importantes sont disponibles à la fin du document.

Aperçu de la performance

en %

	Rendements glissants		Rendements annualisés		
	1 mois	3 mois	1 an	3 années	5 années
Portefeuille net	1.21	2.92	16.24	0.85	3.37

Aperçu des risques - ex post

en %

	Risque annualisé, en %		
	1 an	3 années	5 années
Volatilité portefeuille	4.65	10.00	12.66

Aperçu de la performance - annuelle

depuis 01.07.2019, en %

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Portefeuille net	6.69	4.10	4.44	-10.94	6.99	8.30

Jusqu'au **12.09.2019**, le fonds présentait d'autres caractéristiques et la performance a été réalisée dans des conditions qui ne sont aujourd'hui plus les mêmes. Repositionnement au 12.09.2019 (ancien nom du fonds : Credit Suisse (Lux) Contingent Capital Euro Fund).

Chiffres clés des risques

	Portefeuille	Portefeuille
Duration modifiée	3.02	Notation de crédit moyenne pondérée linéaire
Pire rendement possible	5.81%	BB+
WAL to worst en années	10.51	Nombre de titres
		76

Risques potentiels

Le profil de risque et de rendement ne reflète pas les risques auxquels le fonds pourrait être exposé à l'avenir en cas de développements sans rapport avec ce que le fonds a pu connaître dans un passé récent. Cela comprend notamment les risques suivants, rares mais susceptibles d'avoir un impact important.

- **Risque de crédit:** les émetteurs des actifs détenus par le Fonds peuvent ne pas verser de revenus ou ne pas rembourser le capital à l'échéance. Une partie des investissements du Fonds peut comporter un risque de crédit important.
- **Risque de liquidité:** les actifs ne peuvent pas nécessairement être vendus à un coût limité dans un laps de temps suffisamment court. Une partie des investissements du Fonds est susceptible de présenter une liquidité limitée. Le Fonds s'efforcera d'atténuer ce risque au moyen de différentes mesures.
- **Risque de contrepartie:** la faillite ou l'insolvabilité des contreparties du Fonds peut entraîner un défaut de paiement ou de livraison. Le Compartiment s'efforcera d'atténuer ce risque au moyen de garanties financières reçues à titre de cautionnement.
- **Risque circonstanciel:** si un événement déclencheur se produit, le capital conditionnel est converti en fonds propres ou est réduit et peut, par conséquent, perdre une part substantielle de sa valeur. Par ailleurs, comme le fonds est largement exposé aux établissements financiers, des circonstances défavorables affectant ce secteur peuvent causer des pertes importantes.
- **Risque opérationnel:** des processus inadéquats, des erreurs techniques et des événements catastrophiques peuvent être à l'origine de pertes.
- **Risques politiques et juridiques:** les placements sont exposés aux changements de normes et de lois du pays où ils sont effectués. Cela comprend les restrictions sur la convertibilité des monnaies, le prélèvement d'impôts et la réalisation de contrôles sur les transactions, les limites des droits de propriété, ainsi que d'autres risques juridiques.
- **Risques en matière de durabilité:** Les risques en matière de durabilité sont des conditions ou des événements environnementaux, sociaux ou de gouvernance qui peuvent avoir un impact négatif important sur le rendement, compte tenu du secteur, de la branche et de l'exposition de la société.

Les objectifs de placement, les risques, les frais et dépenses du produit, ainsi que des informations plus exhaustives sur celui-ci, sont fournis dans le prospectus (ou dans le document de l'offre), qui doit être lu avec attention avant tout investissement.

Les investisseurs peuvent perdre tout ou partie du montant investi. L'investissement présenté dans ce document commercial concerne l'acquisition d'unités ou de parts d'un fonds et ne concerne pas l'acquisition d'actifs sous-jacents. Les actifs sous-jacents sont la seule propriété du fonds. La documentation d'offre complète comprenant toutes les informations sur les risques peut être obtenue gratuitement auprès d'un conseiller clientèle du UBS, d'un représentant ou, le cas échéant, via Fundsearch (credit-suisse.com/fundsearch).

Répartition des actifs par pays de risque

En % de l'exposition économique totale

	en %	Portefeuille
Royaume-Uni	13.68	
France	10.84	
Allemagne	10.73	
Pays-Bas	10.17	
Espagne	9.33	
Autriche	6.55	
Italie	6.08	
Suisse	5.24	
Irlande	5.10	
Suède	3.86	
Danemark	3.47	
Autres	14.96	

Répartition des actifs par monnaie de risque (avant la couverture)

En % de l'exposition économique totale

	en %	Portefeuille
EUR	68.74	
USD	16.72	
GBP	12.25	
CHF	2.29	

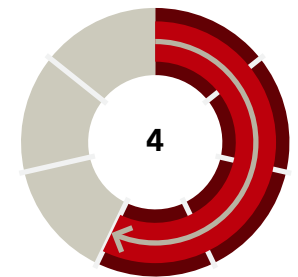
Répartition des actifs par monnaie de risque (après la couverture)

En % de l'exposition économique totale

	en %	Portefeuille
EUR	100.16	
CHF	0.01	
GBP	-0.08	
USD	-0.09	

Profil de risque²

PRIIP SRI



Des valeurs plus élevées (jusqu'à 7) indiquent un risque supérieur, tandis que des valeurs plus faibles (jusqu'à 1) indiquent un risque inférieur.

² L'indicateur de risque suppose que vous conserviez le Produit pendant 7 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'Indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Attention au risque de change si votre monnaie de référence est différente de la monnaie du Produit. Vous pourriez recevoir des paiements dans une monnaie différente, le rendement final que vous obtiendrez dépend donc du taux de change entre les deux monnaies. Les investisseurs doivent noter que le Produit peut être exposé à d'autres risques tels que des risques opérationnels, de contrepartie, politiques, de durabilité et juridiques qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque. Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Répartition des actifs par notation combinée

En % de l'exposition économique totale

	en %	Portefeuille
AAA	2.12	
A+	2.83	
A	1.11	
A-	1.15	
BBB+	2.22	
BBB	4.96	
BBB-	17.15	
BB+	25.50	
BB	20.05	
BB-	19.01	
B+	1.49	
Liquidités et équivalents	2.41	

Répartition des actifs par Tranche WAL

En % de l'exposition économique totale

	en %	Portefeuille
< 1 ans	11.69	
1-3 ans	17.54	
3-5 ans	34.01	
5-7 ans	21.17	
7-10 ans	1.57	
>15 ans	14.02	

Répartition des actifs par secteur IBOXX

En % de l'exposition économique totale

	en %	Portefeuille
Banques	83.74	
Assurance	11.02	
Emprunts d'Etat	1.42	
Services financiers	1.41	
Liquidités et équivalents	2.41	
Autres	0.00	

Répartition des actifs par structure de capital

En % de l'exposition économique totale

	en %	Portefeuille
Senior non-garanti	0.64	
Tier 2	4.05	
Ajouter Tier 1	78.04	
Tier 1 restreint	9.91	
Liquidités et équivalents	7.36	

10 plus larges positions

En % de l'exposition économique totale

Nom de l'instrument ³	ISIN	Coupon par an	Pondération
BARCLAYS PLC	XS2492482828	8.88%	2.30%
UBS GROUP AG PERPNC6 AT1	CH0506668869	3.00%	2.28%
LLOYDS BANKING GROUP PLC	XS1043552261	7.88%	2.27%
NATWEST GROUP PLC PERP	XS2258827034	5.13%	2.09%
ABN AMRO BANK NV	XS1693822634	4.75%	2.08%
RABOBANK AT1 PERPNC7.5	XS2202900424	4.38%	2.08%
KBC GROEP NV	BE0002961424	8.00%	2.07%
LANDESBANK BADEN-WUERTEMBERG	DE000LB2CPE5	4.00%	2.07%
HSBC HOLDINGS PLC	XS1640903701	4.75%	2.06%
BANCO DE SABADELL SA	XS2471862040	9.38%	1.91%

Statistiques du fonds - ex post

	3 années Portefeuille	5 années Portefeuille
Drawdown maximal, en %	-18.45	-20.08

La performance passée ne prédit pas les résultats futurs. Ni la performance simulée ni la performance historique ne sont un indicateur fiable de résultats actuels ou futurs.

Analyse de la performance

En août, la plupart des obligations subordonnées d'établissements bancaires ont enregistré des performances totales positives alors que la compression des écarts de crédit se poursuivait. La performance totale des obligations Additional Tier 1 en euros s'est établie à +1,29%, tandis que les obligations Tier 2 en euros ont terminé le mois à +0,54%. De la même manière, les obligations subordonnées de compagnies d'assurance ont participé au rebond, les obligations Restricted Tier 1 en euros clôturant le mois à +0,37%. Les obligations bancaires seniors non privilégiées en euros ont affiché un rendement de +0,4% et les obligations d'assurance seniors en euros ont terminé avec -0,01%. La performance du fonds est principalement due à la variation des écarts de crédit (+50 pb), à la durée (+39 pb) et au portage des taux (+32 pb). Sur le plan géographique, les émetteurs britanniques ont le plus contribué à la performance, suivis par les émetteurs espagnols et allemands, tandis que les émetteurs finlandais et danois ont été les moins performants.

³ Il s'agit d'une allocation d'actifs indicative susceptible de varier dans le temps. Ce produit n'est pas un placement direct dans les garanties présentées ci-dessus. Par conséquent, il ne reflète pas la performance réelle du produit, que ce soit positivement ou négativement. Les entités et/ou instruments mentionnés sur cette page ne le sont qu'à titre d'exemple, à ne pas interpréter comme une invitation à acheter ou à vendre tout intérêt ou investissement, ou comme une sollicitation en ce sens.

Revue du marché

Les marchés financiers ont connu un mois d'août extrêmement volatil, l'indice VIX s'envolant un temps à des niveaux inédits depuis le premier trimestre 2021 à l'époque de la crise du Covid-19. Cette volatilité a été provoquée par des chiffres décevants sur l'emploi aux États-Unis, avec seulement 114 000 créations de postes hors secteur agricole en juillet et une révision à la baisse des chiffres des deux mois précédents, qui ont fait craindre que l'économie américaine ne se dirige vers une récession. Le taux de chômage a augmenté à 4,3%. En outre, le dénouement des positions de portage sur le yen après le relèvement des taux de la Banque du Japon fin juillet et la forte baisse des actions japonaises ont alimenté la pression. Cependant, les marchés ont promptement retrouvé leur calme après la publication ultérieure de données économiques plus favorables et le message conciliant du président de la Fed Jerome Powell au sommet de Jackson Hole. Le mois d'août a été relativement peu fourni en termes d'émission d'instruments AT1 et RT1, avec un volume total de seulement 1,5 milliards d'euros alors que les banques continuaient de publier leurs résultats du deuxième trimestre, l'environnement de marché volatil semblant par ailleurs peu attrayant pour les émetteurs. Le sentiment envers les obligations financières subordonnées est resté fort et les nouvelles émissions ont été bien perçues par le marché. Les écarts des obligations AT1 en euros se sont resserrés de 4 pb, ceux des titres Restricted Tier 1 (RT1) en euros se sont creusés de 7 pb, ceux des instruments Tier 2 de banques ont clôturé le mois en hausse de 7 pb et les écarts des obligations seniors non privilégiées d'établissements bancaires en euros se sont creusés de 10 pb (sources : Credit Suisse Contingent Convertible Euro Index, Credit Suisse Insurance Capital EUR Restricted Tier 1 Index, Credit Suisse Bank Capital Euro Lower Tier 2 Index ; Credit Suisse Bank Capital Euro Senior Preferred Index, données au 31 août 2024). Dans l'environnement volatil actuel et avec un écart qui se situe à l'extrémité la plus serrée de la fourchette, nous conservons notre positionnement défensif global. La sélection des émetteurs et des obligations reste déterminante et nous conservons notre préférence pour les émetteurs européens d'importance systémique présentant des bilans sains et des protections importantes de la marge finale.

Identifiants clés

Nom de l'instrument	UBS (Lux) Financial Bond Fund IB EUR
Code Bloomberg	CSCCIB LX
ISIN	LU1160526791
No de valeur	26493403
Indice de référence	No benchmark

Données clés

Direction du fonds	Credit Suisse Fund Management S.A.
OPCVM	Oui
Classification SFDR ⁴	Article 8
Fin d'exercice	31. octobre
Prêt de valeurs mobilières	Oui
Frais courants ⁵	0.73%
Fréquence de souscription	journalier
Délai de souscription	T + 2
Fréquence de rachats	journalier
Période de décompte de remboursement	T + 2
Heure limite de réception	15:00 CET
Swinging single pricing (SSP*)	partial swing NAV

Approche ESG

Le fonds promeut les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) (au sens de l'article 8 du Règlement UE 2019/2088). Il met en œuvre la politique d'investissement durable de CSAM (www.credit-suisse.com/esg) y compris les exclusions basées sur les normes, les valeurs et la conduite des affaires pour combiner les critères ESG à l'analyse financière traditionnelle afin de calculer la prise en compte des critères ESG par CSAM, servant ainsi de base à un processus de sélection de titres ascendant. Pour en savoir plus sur les critères d'investissement ESG et sur les aspects du fonds en matière de développement durable, veuillez consulter les documents juridiques et réglementaires du fonds (tels que, p. ex., le prospectus) et vous rendre sur le site www.credit-suisse.com/esg. Parallèlement aux aspects relatifs au développement durable, la décision d'investir dans le fonds devrait prendre en considération tous les objectifs et les caractéristiques décrits dans le prospectus ou les informations devant être communiquées aux investisseurs conformément à la réglementation en vigueur.

Certains points de données sont fournis à la seule fin de transparence et ne se rapportent à aucun processus de placement ESG spécifique. Pour de plus amples informations sur le processus de prise de décision du fonds en matière de placements ESG, veuillez vous reporter au prospectus du fonds.

Caractéristiques ESG

Indice de référence ESG	Critères d'exclusion	Intégration de critères ESG	Actionnariat actif ⁶	Objectif d'investissement durable
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Vue d'ensemble des critères ESG

Selon la méthodologie MSCI.

	Portefeuille
Notation ESG	AA
Score qualité ESG	7.77
Score environnemental	7.91
Score social	4.89
Score de gouvernance	6.32
Couverture pour notation/score	97.59%
Moyenne pondérée intensité carbone (tonnes d'ém. CO2 / mio. \$ de C.A.)	15.43
Couverture pour intensité carbone	96.17%

Remarque: le chiffre total de l'intensité carbone indiqué dans cette section peut être supérieur au total du graphique de ventilation, car le chiffre est normalisé et les poids réels sont gonflés en raison d'une couverture de données limitée. Pour plus d'informations sur la méthodologie de MSCI concernant les points de données ESG répertoriés ci-dessus, veuillez vous reporter au glossaire.

⁴ Les classifications de durabilité des produits du CS et l'article SFDR sont valables au moment de la publication et peuvent faire l'objet de modifications.

⁵ Si la devise d'un produit financier et/ou ses coûts sont différents de votre devise de référence, son rendement et ses coûts peuvent augmenter ou décroître en fonction de la fluctuation des devises.

⁶ L'actionnariat actif fait partie de la stratégie du fonds visant à agir au mieux des intérêts de ses investisseurs de préserver et d'optimiser la valeur à long terme de leurs placements. Afin de promouvoir les bonnes pratiques et de veiller à ce que les sociétés de portefeuille soient durables et prospères à long terme, l'actionnariat actif est pensé pour influencer les sociétés de portefeuille à deux niveaux: d'une part, au moyen du vote par procuration et, d'autre part, par le biais de l'engagement. Dans le cas de placements dans d'autres fonds (fonds cibles), le fonds n'a aucune capacité, ou seulement une capacité limitée, à exercer un actionnariat actif sur le fonds cible, ou sur les sociétés de portefeuille des fonds cibles.

10 plus larges émetteurs

En termes d'exposition économique totale du fonds. Certains points de données figurant dans le présent tableau sont fournis uniquement à des fins de transparence et ne se rapportent à aucun processus de placement ESG spécifique. Pour plus de détails sur le processus de décision ESG du fonds, veuillez vous reporter au prospectus du fonds. Sources: MSCI et l'intégration des critères ESG dans le cadre des revenus fixes exclusifs

Nom abrégé de l'émetteur ⁷	Pondération	secteur IBOXX	Notation ESG MSCI	Prise en compte des critères ESG dans les revenus fixes	Indice de controverse	Intensité carbone (tCO ₂ e / mio.\$ de C.A.)
HSBC HOLDINGS PLC	3.07%	Financiers	AA	Positif	Orange	4.20
BNP PARIBAS SA	3.04%	Financiers	AA	Positif	Orange	3.20
BARCLAYS PLC	3.02%	Financiers	AA	Positif	Orange	2.82
DEUTSCHE BANK AG	3.01%	Financiers	A	Neutre	Orange	7.00
SOCIETE GENERALE SA	2.94%	Financiers	AA	Positif	Orange	1.60
AIB GROUP PLC	2.94%	Financiers	AA	Positif	Jaune	2.44
COMMERZBANK AG	2.91%	Financiers	AA	Positif	Jaune	2.20
INTESA SANPAOLO SPA	2.90%	Financiers	AA	Positif	Jaune	2.50
UBS GROUP AG	2.89%	Financiers	AA	Positif	Orange	3.38
ING GROEP NV	2.67%	Financiers	AA	Positif	Jaune	0.48

Remarque: tous les points de données ESG de ce tableau se rapportent à un émetteur sous-jacent le cas échéant (p. ex. un émetteur d'actions dans le cas d'une obligation convertible). Pour plus d'informations sur la méthodologie concernant les points de données ESG répertoriés ci-dessus, veuillez vous reporter au glossaire.

Répartition des actifs en fonction de la prise en compte des critères ESG dans les revenus fixes exclusifs

Selon la méthodologie exclusive en % de l'exposition économique totale des investissements à revenu fixe du fonds.

	en %	Portefeuille
Positif	68.50	
Neutre	24.14	
Négatif	-	

Remarque: l'exposition aux investissements à revenu fixe représente 92.64% du portefeuille pour cette classe d'actifs. Les signaux ESG propres à l'entreprise sont utilisés dans l'approche d'intégration des critères ESG du gestionnaire d'actifs conformément au contrat du fonds. Pour en savoir plus sur la prise en compte des critères ESG dans le cadre des revenus fixes, veuillez vous reporter au glossaire.

Répartition des actifs par indice de controverse ESG

En % de l'exposition économique totale du fonds aux sociétés d'investissement. Source: MSCI

	en %	Portefeuille
Vert	31.82	
Jaune	26.49	
Orange	34.33	
Rouge	-	

Remarque: l'exposition aux sociétés d'investissement représente 92.64% du portefeuille pour cette classe d'actifs. MSCI fournit uniquement des données sur les controverses ESG pour les entreprises émettrices. Tous les autres instruments (p. ex. obligations d'État) sont exclus de cette répartition. Pour plus d'informations sur la méthodologie de signalement des controverses en matière d'ESG de MSCI, veuillez vous reporter au glossaire.

Répartition des actifs par notation ESG

En % de l'exposition économique totale. Source: Notation ESG MSCI

	en %	Portefeuille
AAA	12.34	
AA	58.28	
A	23.64	
BBB	1.92	
BB	-	
B	-	
CCC	-	
Non évaluable	3.83	

Remarque: pour plus d'informations sur la méthodologie de notation ESG de MSCI et la différence entre les catégories «Non évaluable» et «Aucune couverture de données», veuillez vous reporter au glossaire.

Contribution à l'intensité des émissions de dioxyde de carbone par secteur IBOXX

Intensité des émissions de tonnes d'équivalent CO₂ (GES de scope 1 et 2) par million de dollars de revenus, selon secteur IBOXX répartition. Source: MSCI

	Portefeuille	Portefeuille
Assurance	12.00	
Banques	2.01	
Services financiers	0.83	
Total	14.84	

Remarque: l'intégration de données pondérées en fonction des titres s'élève à 96.17% du portefeuille. Le total indiqué dans cette section peut être inférieur à celui de la vue d'ensemble ESG. En effet, les chiffres de cette ventilation ne sont pas normalisés et utilisent les poids réels. Pour en savoir plus sur l'intensité des émissions de carbone, veuillez vous reporter au glossaire.

⁷ Il s'agit d'une allocation d'actifs indicative susceptible de varier dans le temps. Ce produit n'est pas un placement direct dans les garanties présentées ci-dessus. Par conséquent, il ne reflète pas la performance réelle du produit, que ce soit positivement ou négativement. Les entités et/ou instruments mentionnés sur cette page ne le sont qu'à titre d'exemple, à ne pas interpréter comme une invitation à acheter ou à vendre tout intérêt ou investissement, ou comme une sollicitation en ce sens.

Glossaire

Capitalisation	Indique un réinvestissement régulier des dividendes reçus dans le portefeuille
Risque annualisé	Le risque annualisé est une statistique qui est utilisée pour mesurer le risque d'un fonds en décrivant la fourchette de rendements qui ont été atteints au cours de la période d'observation et qui sont les plus susceptibles d'être atteints. Une plus grande volatilité implique un plus grand risque.
Rendement annualisé	Mesure de l'augmentation moyenne d'un placement chaque année au cours d'une période spécifique.
Bottom-up	Une approche d'investissement qui se concentre sur l'analyse des actions individuelles et accorde moins d'importance à l'environnement macroéconomique.
Intensité des émissions de carbone	L'intensité moyenne pondérée des émissions, qui est fournie par MSCI ESG, divise les émissions de scope 1 et 2 mesurées en tonnes de CO2 par le montant des ventes en million de dollars. Les intensités sont ventilées par secteur et pondérées en fonction du niveau de sécurité.
Sensibilisation à l'ESG	Ce produit comprend des investissements qui intègrent et mesurent de façon explicite des critères de durabilité des entreprises dans leur processus d'investissement.
Indice de référence ESG	Si la case «Indice de référence ESG» est cochée, cela signifie que la section ESG du présent document compare la performance ESG du portefeuille avec un indice ESG. Si la case n'est pas cochée, cela signifie que la section ESG du présent document compare la performance ESG du portefeuille avec un indice non ESG ou qu'aucune comparaison n'est effectuée en raison de l'absence d'un indice de référence reconnu. L'investisseur doit lire la documentation juridique du fonds pour comprendre comment l'indice de référence est utilisé. Dans tous les cas, une case «Indice de référence ESG» cochée ne signifie pas que l'indice de référence ESG est utilisé pour atteindre la stratégie ESG du fonds.
Indice de controverse ESG	L'indice de controverse ESG est conçu pour fournir une évaluation cohérente et actualisée des controverses ESG impliquant des sociétés cotées et des émetteurs obligataires. Un cas de controverse est généralement un événement ponctuel tel qu'une marée noire, un accident ou par exemple des allégations concernant des problèmes de sécurité dans une usine. Les indices de controverse peuvent être rouge, orange, jaune ou vert. Le rouge indique qu'une entreprise est impliquée dans une ou plusieurs controverses très graves. L'orange indique que l'entreprise est impliquée dans une ou plusieurs controverses structurelles graves en cours. Le jaune indique que l'entreprise est impliquée dans des controverses de niveau grave à modéré. Le vert indique que l'entreprise n'est impliquée dans aucune controverse majeure. Pour de plus amples informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.msci.com/esg-investing .
Score qualité ESG	Le score qualité ESG, basé sur les scores ESG sous-jacents de MSCI, est mesuré sur une échelle de 0 (très faible) à 10 (très bon). Il ne correspond pas directement aux scores sous-jacents des piliers environnemental, social et de gouvernance. Les scores des piliers sont calculés sur une base absolue tandis que le score qualité ESG du portefeuille est adapté afin de refléter le niveau d'exposition au risque ESG spécifique au secteur. Étant donné que les scores des piliers sont absolus et que le score qualité ESG du portefeuille est relatif, il n'est pas possible de prendre la moyenne du premier score pour en déduire le second. Le taux de couverture est pondéré en fonction du niveau de sécurité.
Notation ESG de l'émetteur	Les notations ESG d'entreprises et de gouvernements, fournies par MSCI ESG, sont mesurées sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus faible). Les notations ESG des entreprises sont basées sur l'exposition de l'émetteur aux risques ESG spécifiques au secteur et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. Les notations ESG d'entreprises sont calculées sur une base sectorielle relative, tandis que les notations individuelles sous-jacentes E, S et G sont absolues. Par conséquent, la notation ESG ne peut pas être considérée comme une moyenne des notations individuelles E, S et G. Les notations ESG des gouvernements identifient l'exposition d'un pays aux facteurs de risque ESG ainsi que la gestion de ces derniers et expliquent comment ces facteurs peuvent avoir un impact sur la durabilité à long terme de l'économie de ce pays. Elles sont dérivées des scores de 0 à 10 attribués aux facteurs sous-jacents dans les piliers E, S et G. Pour de plus amples informations sur la méthodologie MSCI, veuillez consulter le site www.msci.com/esg-investing .
Ex post	Fait référence à des mesures basées sur des données historiques
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	Les émissions de scope 1 sont générées par une entreprise directement à partir de sources lui appartenant ou contrôlées par elle telles que la combustion de carburant (stationnaire ou mobile), les processus industriels, etc. Les émissions de scope 2 sont des émissions indirectes, principalement liées à l'électricité consommée par une entreprise. Les émissions de scope 3 sont toutes les autres émissions indirectes liées aux activités d'une entreprise, comme les déplacements commerciaux, les déchets produits et les produits intervenant en amont (dans la chaîne d'approvisionnement) ainsi qu'en aval (utilisation des produits et fin de vie). Les émissions de scope 3 représentent généralement la part la plus importante des émissions d'une entreprise.
Drawdown maximal	Représente le pire résultat possible (en pourcentage) survenu au cours de la période analysée.
Morningstar	Des descriptions détaillées de l'approche et des critères utilisés pour évaluer et approuver les stratégies de placement sont disponibles ici : https://www.morningstar.co.uk/uk/topics/196948/theme/morningstarratingexplained.aspx .
MTD	Depuis le début du mois (Month-to-date)
MSCI	MSCI se réfère au fournisseur de données externe MSCI ESG Research LLC et/ou à ses sociétés affiliées.
Méthodologie ESG MSCI	Pour plus d'informations sur la méthodologie employée pour estimer les caractéristiques ESG des investissements, merci de vous référer à www.msci.com/esg-investing .
NAV	Valeur des actifs nette (Net Asset Value)
Non évaluable / Aucune intégration de données	Lorsque MSCI prend en compte un type d'actif pour une analyse ESG, mais que les données concernant une exposition économique ne sont pas disponibles en raison d'un manque de données du fournisseur de données, l'investissement relève de la catégorie «aucune intégration de données». Lorsque MSCI prend en compte un type d'actif hors du champ d'application de l'analyse ESG (p. ex. Espèces, Monnaie), l'exposition économique relève de la catégorie «non évaluable». Pour plus d'informations sur les types d'actifs exclus, veuillez consulter le site www.msci.com/esg-investing .
Frais courants	Les frais courants sont calculés selon la méthode décrite dans la directive Committee of European Securities Regulators/10-674. Le montant des charges en cours est basé sur les dépenses estimées, pour un maximum de 12 mois à compter de la fin de l'exercice financier du fonds et depuis sa création. Après cela, les charges en cours correspondent au TER du dernier rapport annuel. Les commissions de performance et les coûts de transaction de portefeuille sont exclus, sauf dans le cas d'une charge d'entrée/de sortie payée par le fonds lors de l'achat ou de la vente des parts/unités dans un autre organisme de placement collectif.
Notation ESG du portefeuille	Il peut exister des divergences entre la notation ESG au niveau du portefeuille calculée par UBS en appliquant la méthodologie MSCI (fournie dans la présente fact sheet) et les notations ESG attribuées par d'autres fournisseurs (p. ex. notations de fonds ESG MSCI). Il existe trois raisons principales à ces éventuelles divergences: (1) UBS base ses calculs sur les données mises à jour des positions de fin de mois et (2) UBS utilise systématiquement les données des émetteurs sous-jacents le cas échéant (p. ex. émetteur d'actions dans le cas d'une obligation convertible), et (3) principe de transparence pour les fonds cibles appliqué par UBS. Le taux de couverture est pondéré en fonction du niveau de sécurité. Pour de plus amples informations sur la méthodologie MSCI, veuillez consulter le site www.msci.com/esg-investing .
Prise en compte des critères ESG dans les revenus fixes exclusifs	À des fins de gestion des risques, le gestionnaire d'investissement intègre les critères ESG dans l'analyse de sécurité afin de développer un système en cascade exclusif combinant les notations ESG de plusieurs fournisseurs de données. Les données externes prises en compte proviennent de Lucror, MSCI, Sustainability, Inrate, Clarity AI et Refinitiv. La notation peut signaler une tendance «positive», «neutre» ou «négative» des critères ESG. Lorsque les fournisseurs externes ne mettent aucune donnée pertinente à disposition sur l'émetteur, l'intégration des critères ESG ne peut pas être calculée et ces placements relèvent de la catégorie «non noté». La méthodologie exclusive appliquée par le gestionnaire d'investissement n'est pas soumise à une assurance tierce.
QTD	Depuis le début du trimestre (Quarter-to-date)
Notation	Mesures de la solvabilité d'un instrument financier (p. ex. une obligation) ou de son émetteur (p. ex. une entreprise ou un État). Elles sont publiées par les agences de notation et peuvent être regroupées en une seule mesure représentative
Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)	Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers
Swing pricing	Méthode utilisée pour calculer la valeur nette d'inventaire des fonds de placement. Elle permet que les frais de transaction découlant des souscriptions des investisseurs entrants et des rachats des investisseurs sortants soient supportés par ceux-ci, plutôt que par les investisseurs existants.
Objectif d'investissement durable	Lorsque la case «objectif d'investissement durable» est cochée, cela signifie que le produit met en œuvre nos stratégies d'investissement qui allouent du capital aux entreprises apportant des solutions aux enjeux de la société et répondant à un objectif d'investissement durable. L'objectif d'investissement durable est atteint par le biais d'un processus d'investissement dédié axé sur les placements dans des thèmes et des secteurs dont les activités économiques répondent à des défis spécifiques posés par les enjeux ESG. Une case non cochée indique que le produit ne vise pas à atteindre un objectif de placement durable.
TNA	Total des actifs net (Total Net Assets)
WAL	Durée moyenne pondérée (Weighted Average Life): durée moyenne durant laquelle chaque unité de capital dû devrait rester impayée.
YTD	Depuis le début de l'année (Year-to-date)

Messages d'avertissement

Répartition des actifs	L'allocation indicative peut changer au fil du temps. Toutes les positions sont indiquées exclusivement à des fins d'information et ne constituent pas des recommandations de placement du UBS. Veuillez noter que ceci ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente d'un intérêt ou d'un placement quel qu'il soit.
Swinging Single Pricing	Pour plus de détails, merci de vous référer au chapitre correspondant "Net Asset Value" du prospectus du fonds.
Date de début de la performance	Le calcul et la présentation de la performance commencent le premier mois complet d'une stratégie investie. Cela peut entraîner une différence dans les dates de lancement et de début de performance.
PRIIP SRI	L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés.
Rendement à l'échéance/Pire rendement possible	Le rendement à l'échéance/pire rendement possible présenté est calculé au 31.08.2024 et ne tient pas compte des coûts, des évolutions du portefeuille, des fluctuations du marché et des défauts potentiels. Le rendement à l'échéance est fourni à titre indicatif uniquement et est susceptible d'évoluer.

Risques associés aux obligations contingentes

Perte potentielle en capital: si le ratio de fonds propres d'une banque émettrice chute en-dessous d'un seuil prédéfini, l'obligation contingente sera automatiquement convertie en actions ou subira une perte partielle ou totale en nominal. En cas de conversion en actions, les investisseurs pourraient devoir acheter les actions à un prix nettement plus bas que lorsque l'obligation contingente a été achetée. Dans le cas de diminution de valeur nominale, les investisseurs peuvent voir leur capital investi entièrement perdu.

Diminution de valeur ou conversion forcée par l'autorité de surveillance: l'autorité de surveillance peut, à sa seule discrétion, déclencher une diminution de valeur ou une conversion obligatoire même si le ratio de fonds propres est au-dessus du seuil de déclenchement. Pour les investisseurs, l'influence potentielle de l'autorité de surveillance rajoute une incertitude quant à la date exacte de conversion ou de diminution de valeur de l'obligation contingente.

Risque de défaut élevé: les obligations contingentes sont des obligations subordonnées dont la notation est généralement inférieure à «investment grade». Une obligation de ce type comporte un risque de défaut plus élevé qu'un prêt senior, même si les deux sont émis par le même émetteur.

Annulation complète ou partielle de coupon: les paiements annuels de coupon sont facultatifs pour les obligations contingentes AT1, c'est-à-dire que la banque peut, dans certaines conditions, suspendre les paiements d'intérêts, en totalité ou en partie. Ceci peut conduire à une annulation partielle ou totale de coupon.

Risque d'illiquidité: les obligations contingentes peuvent présenter une liquidité faible, particulièrement pendant les périodes de tensions. Ceci peut avoir des conséquences négatives pour le fonds, en particulier si les rachats de titre impliquent la vente de titres à un moment où la demande est insuffisante et que le fonds est par conséquent contraint de vendre avec une importante décote.

Concentration sur quelques titres: le fonds investit dans environ 70 titres sélectionnés et accepte donc un certain degré de risque de concentration. Si l'un des titres se trouve en défaut, les investisseurs peuvent alors subir une perte relativement importante.

Fort risque de concentration dans un secteur spécifique: le fonds se concentre sur les émetteurs du secteur financier. Cela conduit à un risque concentré sur un seul et même secteur. Le fonds est par conséquent exposé à des risques systématiques élevés. En cas de nouvelle crise bancaire, il peut y avoir une forte corrélation entre les obligations contingentes, et l'évaluation de bon nombre d'entre elles risque alors de subir une pression considérable et de conduire à une importante perte en capital.

Risque concernant l'option d'achat: l'évolution future de la législation pourrait conduire les émetteurs à ne plus pouvoir inclure leurs obligations contingentes dans leurs fonds propres réglementaires et par conséquent à exercer leur option d'achat de manière précoce.

Risque d'abaissement de la notation: étant donné que le fonds investit principalement dans des titres dont la notation est généralement inférieure à «investment grade», il est soumis à un risque accru d'abaissement de sa notation et à un risque de défaut élevé par rapport aux placements dans des titres de type «investment grade».

Valeurs sans notation: les obligations sans notation ne bénéficient pas de notation par une agence de notation indépendante. Le fonds peut investir dans des obligations sans notation.

© 2024 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes: (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu; (2) ne peuvent pas être copiées ou distribuées; et (3) ne sont pas réputées comme étant complètes, exactes ou à propos. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables de tout dommage ou toutes pertes découlant d'une quelconque utilisation de ces informations. Les performances passées de la notation Morningstar ne préjugent pas des résultats futurs. Pour en savoir plus sur le système de notation, les délais et le nombre de fonds inclus dans l'analyse, veuillez consulter le site www.morningstar.com.

Les présentes informations sont fournies par UBS à titre commercial et indicatif.

Fonds UBS de droit luxembourgeois.

A l'initiative de la société de gestion des fonds, il peut être mis un terme aux modalités prévues pour commercialiser des parts de fonds mentionnées dans ce document dans votre pays de domicile.

Avant d'investir dans un produit, veuillez lire le dernier prospectus et le document d'informations clés en date avec la plus grande attention. Toute décision d'investissement doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du fonds tels que décrits dans son prospectus ou une documentation juridique similaire. Les investisseurs acquièrent des parts ou des actions dans un fonds, et non dans un actif sous-jacent donné, comme un bâtiment ou des actions d'une société. Les informations collectées et les avis émis dans ce document reposent sur des données dignes de confiance et des sources fiables, sans prétendre toutefois à l'exactitude ni à l'exhaustivité des indications relatives aux titres, marchés et évolutions dont il est question. Les membres du Groupe UBS sont autorisés à prendre des positions d'achat et de vente sur les titres et les autres instruments financiers mentionnés dans le document. Il se peut que les produits ou titres décrits dans le présent document soient inadaptés ou interdits à la vente dans diverses juridictions ou pour certains groupes d'investisseurs et les parts des fonds UBS cités ici ne peuvent être ni proposées, ni vendues, ni livrées aux Etats-Unis. Les informations ci-incluses ne constituent pas une invitation ou une offre à l'achat ou à la vente de titres ou d'instruments financiers apparentés. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance calculée tient compte de tous les coûts au niveau du fond (coûts récurrents). Les coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie, qui auraient un impact négatif sur la performance, ne sont pas pris en compte. Si tout ou partie des coûts totaux doit être payé dans une monnaie qui n'est pas votre devise de référence, ces coûts pourront augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises et des taux de change. Les commissions et les frais influent négativement sur l'investissement et sur les rendements attendus. Si la monnaie d'un produit ou service financier est différente de votre devise de référence, les fluctuations des devises et des taux de change peuvent entraîner une baisse ou une hausse du rendement. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs de placement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière ou des besoins propres à un destinataire déterminé. La performance future est impossible, selon la situation personnelle de chaque investisseur, laquelle est susceptible d'évoluer. Les informations et opinions exprimées dans ce document sont fournies par UBS sans aucune garantie; elles sont destinées à un usage personnel et à des fins informatives uniquement. Toute reproduction, distribution ou réédition du présent document, quel qu'en soit l'objectif, est interdite sans l'autorisation expresse d'UBS Asset Management Switzerland AG ou par une autre société affiliée locale. Source pour toutes les données et graphiques (en l'absence d'indication contraire): UBS Asset Management.

Ce document contient des hypothèses qui constituent des anticipations, y compris, sans que cela soit exhaustif, des hypothèses relatives au développement futur de nos affaires. Si ces anticipations représentaient notre appréciation et nos prévisions relatives au développement futur de nos affaires, un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs importants pourraient faire en sorte que l'évolution et les résultats réels diffèrent matériellement de nos attentes.

Suisse: Représentant en Suisse pour les fonds UBS de droit étranger: UBS Fund Management (Switzerland) AG, case postale, CH-4002 Bâle. Agent payeur: UBS Switzerland AG, Bahnhofstrasse 45, CH-8001 Zurich. Les prospectus, la feuille d'information de base, les statuts de la société ou le règlement de gestion ainsi que les rapports annuels et semestriels des fonds UBS peuvent être obtenus dans une langue requise par le droit local applicable et gratuitement auprès d'UBS Asset Management Switzerland AG, c/o UBS AG, Bahnhofstrasse 45, 8001 Zurich ou d'UBS Fund Management (Switzerland) AG, case postale, CH-4002 Bâle.

Informations importantes sur les stratégies d'investissement durable

Les stratégies d'investissement durable visent à prendre en compte et à intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement et la construction de fonds. Les stratégies à travers les zones géographiques et les styles abordent l'analyse ESG et intègrent les résultats de diverses manières. L'intégration des critères ESG ou la prise en compte de l'investissement durable peut restreindre la capacité d'UBS à participer à certaines opportunités d'investissement ou à fournir des conseils sur celles-ci, alors même qu'elles seraient conformes aux objectifs d'investissement du client. Les rendements d'un fonds composé principalement d'investissements durables peuvent être inférieurs ou supérieurs à ceux des fonds où les facteurs ESG, les exclusions ou d'autres questions de durabilité ne sont pas pris en compte par UBS, et les instruments d'investissement disponibles pour ces fonds peuvent différer. Les entreprises, les émetteurs de produits et/ou les fabricants ne répondent pas nécessairement à des normes de performance élevées sur tous les aspects des questions ESG ou d'investissement durable.

Bien que les fournisseurs d'informations d'UBS Asset Management, y compris, sans limitation, MSCI ESG Research LLC et ses filiales (les «parties ESG»), obtiennent des informations de sources qu'ils considèrent comme fiables, aucune des parties ESG ne garantit ou ne cautionne l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité de toute donnée contenue dans le présent document. Aucune des parties ESG n'offre de garantie expresse ou implicite de quelque nature que ce soit, et les parties ESG déclinent expressément par la présente toute garantie de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier, en ce qui concerne toute donnée contenue dans le présent document. Aucune des parties de ESG n'est responsable des erreurs ou omissions liées aux données contenues dans le présent document. En outre, sans limiter ce qui précède, aucune des parties ESG ne peut en aucun cas être rendue responsable de tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou autre (y compris le manque à gagner), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.

Certaines informations contenues dans le présent document (les «informations») proviennent de/droits d'auteur de MSCI ESG Research LLC (un conseiller en investissement enregistré en vertu de l'Investment Advisers Act of 1940), ou de ses sociétés affiliées (y compris MSCI Inc. et ses filiales («MSCI»)), ou de fournisseurs tiers (avec MSCI & MSCI ESG, les «parties ESG») et peuvent avoir été utilisés pour calculer des scores, des notations ou d'autres indicateurs. Elles ne peuvent être reproduites ou rediffusées, en tout ou en partie, sans autorisation écrite préalable. L'information n'a pas été soumise à la SEC américaine ni à aucun autre organisme de réglementation, et n'a pas reçu leur approbation. L'information ne doit pas être utilisée pour créer des oeuvres dérivées, ou en rapport avec, ni ne constituant une offre d'achat ou de vente, ni une promotion ou une recommandation d'un titre, d'un instrument financier, d'un produit ou d'une stratégie commerciale, ou d'un indice, ni ne doit être considérée comme une indication ou une garantie de performances, d'analyses, de prévisions ou de pronostics futurs. Certains fonds peuvent être basés sur ou liés à des indices MSCI, et MSCI peut être rémunéré en fonction des actifs sous gestion du fonds ou d'autres mesures. MSCI a établi une barrière d'information entre la recherche sur les indices boursiers et certaines informations. Aucune des informations en soi ne peut être utilisée pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Les informations sont fournies «en l'état» et l'utilisateur assume tous les risques liés à l'utilisation qu'il pourrait en faire ou permettre d'en faire. Aucune partie ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des informations et chacune d'entre elles décline expressément toute garantie expresse ou implicite. Aucune des parties ESG ne peut être rendue responsable de toute erreur ou omission en rapport avec une information quelconque contenue dans la présente, ni quant à un dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou autre (y compris le manque à gagner), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.

Un résumé des droits des investisseurs en anglais se trouve en ligne sur le site ubs.com/funds.

Vous trouverez plus d'explications sur les conditions financières à l'adresse suivante ubs.com/glossary.

© UBS 2024. Le symbole des clés et UBS font partie des marques protégées d'UBS. Tous droits réservés.